

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gasc, 9 décembre 1881](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gasc, 9 décembre 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 2 p. (118r, 119r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gasc, 9 décembre 1881, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (22)

Consulté le 28/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50610>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 décembre 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Gasc](#)

Lieu de destination Lafrançaise (Tarn-et-Garonne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin demande à Gasc de compléter les renseignements qu'il lui a fournis sur sa personne par des renseignements physiques et intellectuels sur sa femme et ses enfants. Il accepte de rembourser à Gasc ses frais de déplacement et ses frais de nourriture à Guise s'il ne restait pas au Familistère après la période d'essai. Il précise à Gasc qu'il pourra choisir un logement au Familistère parmi ceux qui sont disponibles.

Support La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024
